



## INSCRIPTIONS SAISON 2022/2023

ASSOCIATION L'ATELIER NOMADE

NOM, PRENOM.....

ADRESSE.....

VILLE - CODE POSTAL.....

MAIL.....

TEL.....

### Votre INSCRIPTION pour la saison 2022-2023 :

Merci d'accompagner votre paiement du bulletin d'inscription dûment rempli.

**FORFAIT ANNUEL DEBUTANT TANGO** 400 € l'année

- OUSSE : Cours hebdomadaires le jeudi de 19h30 à 21h + 30mn de pratique
- BASSUSSARRY : Cours hebdomadaires le mercredi de 18h30 à 20h
- SAINT JEAN DE LUZ : Cours hebdomadaires le mardi de 20h45 à 22h45

**FORFAIT ANNUEL INTERMEDIAIRE TANGO** 400 € l'année

- BASSUSSARRY : Cours hebdomadaires le mercredi de 20h à 21h30 + 1h de pratique

**FORFAIT ANNUEL TANGO THERAPIE** 280 € l'année

- CAMBO LES BAINS : 10 ateliers, atelier un mardi par mois de 19h à 21h

**FORFAIT ANNUEL DANSE ET MUSIQUE FOLKLORIQUE** 300 € l'année

- PAU : 5 ateliers de musique – 150 €
- BASSUSSARRY et PAU : 10 ateliers de danse – 150 €

**STAGE PONCTUEL** : Titre et date du stage : 18€ ou 35€

**ADHESION A L'ASSOCIATION** : 1 €

### **TOTAL A REGLER :**

Chèques à l'ordre de l'association l'Atelier Nomade  
Possibilité de règlement en plusieurs fois, à votre convenance

### Votre DROIT A L'IMAGE et BULLETIN D'ADHESION pour la saison 2022-2023 :

Nom Prénom :

Je souhaite devenir membre de l'association L'Atelier Nomade pour l'année 2022/2023 et verse la cotisation de 1 €.

Fait et signé à :

Le :

La présente signature certifie que les informations mentionnées sont exactes et que vous avez pris connaissance des statuts et du règlement intérieur. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association uniquement.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifié. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

**DROIT A L'IMAGE** : Etes-vous d'accord pour être pris en photo et figurer sur les réseaux sociaux et le site et l'association ?  Oui  Non